



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Toulon, le *10/06/2022*

Johnny DELIN
Service Agriculture et Forêt
Mission Défrichement

Lettre Recommandée avec Avis de Réception n°1A 197 666 4668 1

Monsieur,

Suite à la demande d'autorisation de défrichement que vous avez transmise à mes services, enregistrée sous le n° 21.489/211 pour une superficie de 17,3845 ha sur la commune de **Méounes-les-Montrieux**, j'ai l'honneur de vous notifier le procès-verbal faisant suite à la reconnaissance de l'état des bois à défricher.

Conformément à l'article R 341-5 du code forestier, vous disposez d'un délai de **quinze jours**, à réception de la présente, pour me faire connaître vos observations éventuelles. Dans l'hypothèse où vous n'auriez pas d'observations à formuler, je vous remercie de me l'indiquer également, par mail ou par courrier.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

L'adjoint à la cheffe du Service Agriculture et Forêt



Gildas REYTER

**FERME d'AKUO1 – SASU représenté par M.
ARCELIN Steve
140 Avenue des Champs Elysées
75008 PARIS**